

LES CLUBS 4-H DU QUÉBEC INC.

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2022

LES CLUBS 4-H DU QUÉBEC INC.

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2022

TABLE DES MATIÈRES

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 3
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 12
Renseignements complémentaires	13 - 17

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

**Aux administrateurs de
LES CLUBS 4-H DU QUÉBEC INC.**

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de l'organisme LES CLUBS 4-H DU QUÉBEC INC. (l'« organisme »), qui comprennent le bilan au 31 mars 2022, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2022, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autre point

Le bilan au 31 mars 2021 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date n'ont pas été audités mais ont fait l'objet d'un rapport de mission d'examen.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

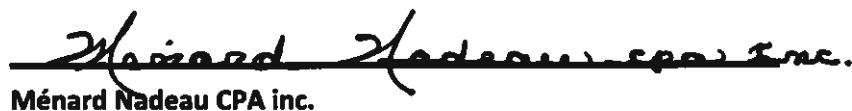
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

1


Ménard Nadeau CPA inc.

Laval, le 17 juin 2022

¹ Par François Ménard, FCPA auditeur

LES CLUBS 4-H DU QUÉBEC INC.**RÉSULTATS****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
PRODUITS		
Ventes de produits et services	43 505 \$	160 798 \$
Dons et autres revenus	4 745	8 186
Apports reçus - Services et fournitures (note 2)	-	32 900
Placements Loisirs - Revenus d'appariement	<u>41 657</u>	<u>71 449</u>
	89 907	273 333
SUBVENTIONS (annexe A)	346 035	305 838
ENTENTES DE SERVICES (annexe B)	<u>596 451</u>	<u>411 072</u>
	<u>1 032 393</u>	<u>990 243</u>
CHARGES		
Salaires et charges sociales (annexe C)	679 784	286 087
Honoraires professionnels	33 555	185 175
Personnes-ressources et activités spécifiques	84 049	174 997
Assurances	1 908	1 732
Cotisations et abonnements	5 509	1 623
Déplacement et hébergement	17 935	2 038
Entretien et réparations	800	1 053
Fournitures de bureau	27 553	46 429
Frais de formation	8 770	2 891
Frais de gestion de programme	55 799	39 677
Intérêts et frais bancaires	1 716	1 050
Loyer	3 396	3 276
Matériel vendu	22 833	39 120
Publicité et promotion	13 237	1 944
Services aux membres	1 969	4 443
Télécommunications	<u>19 245</u>	<u>10 052</u>
	<u>978 058</u>	<u>801 587</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>54 335</u></u> \$	<u><u>188 656</u></u> \$

LES CLUBS 4-H DU QUÉBEC INC.**ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
SOLDE AU DÉBUT	419 537 \$	230 881 \$
Excédent des produits sur les charges	<u>54 335</u>	<u>188 656</u>
SOLDE À LA FIN	<u>473 872 \$</u>	<u>419 537 \$</u>


LES CLUBS 4-H DU QUÉBEC INC.

BILAN

31 MARS 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	785 379 \$	350 848 \$
Placements à court terme	-	50 000
Débiteurs (note 4)	384 225	439 705
Stocks	49 594	32 465
Frais payés d'avance	<u>4 074</u>	<u>11 057</u>
	<u>1 223 272 \$</u>	<u>884 075 \$</u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Emprunt bancaire (note 5)	10 000 \$	10 000 \$
Créditeurs (note 6)	147 941	132 087
Apports reportés	<u>591 459</u>	<u>322 451</u>
	749 400	464 538
ACTIF NET		
ACTIF NET NON AFFECTÉ	<u>473 872</u>	<u>419 537</u>
	<u>1 223 272 \$</u>	<u>884 075 \$</u>

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,


 _____, administrateur


 _____, administrateur

LES CLUBS 4-H DU QUÉBEC INC.**FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	<u>54 335 \$</u>	<u>188 656 \$</u>
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Placement à court terme	50 000	(50 000)
Débiteurs	55 480	(274 836)
Stocks	(17 129)	(32 465)
Frais payés d'avance	6 983	(7 396)
Créditeurs	15 854	88 897
Apports reportés	<u>269 008</u>	<u>267 627</u>
	<u>380 196</u>	<u>(8 173)</u>
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	434 531	180 483
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	<u>340 848</u>	<u>160 371</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	<u><u>775 379 \$</u></u>	<u><u>340 854 \$</u></u>

LES CLUBS 4-H DU QUÉBEC INC.**NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 MARS 2022****1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS**

La société est constituée selon la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec. Ses activités consistent à promouvoir auprès des jeunes la conservation de l'arbre, du milieu forestier et de l'environnement par l'information, l'éducation et la participation à des activités pertinentes. L'organisme est considéré comme un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

La société est mandataire pour l'administration des regroupements « Forme ta vie », « M'îles Lieux en forme » et de la « Brigade COVID Laval ». Les mandats de « Forme ta vie » et de « M'îles Lieux en forme » se terminent le 31 mars 2022 tandis que celui de la « Brigade COVID Laval » se termine le 30 juin 2022

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Comptabilisation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports liés aux activités spécifiques sont comptabilisés à titres de produits lorsque les activités ont lieu.

Les apports provenant de dons et d'autres revenus sont comptabilisés au moment de la réception des apports.

Les apports provenant de subventions sont comptabilisés lorsque la réception est raisonnablement assurée.

Les autres apports sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Apports reçus - Services et fournitures

La société reçoit des apports sous la forme de services et fournitures diverses. Ces apports sont constatés à leur juste valeur lorsqu'il s'agit de services et fournitures qui sont utilisés dans le fonctionnement courant et qu'ils auraient dû être achetés par la société si ils n'avaient été reçus à titre gratuit. Lorsque ces services et fournitures n'auraient pas été achetés si ils n'avaient pas été reçus à titre gratuit, les apports ne sont pas constatés dans les états financiers.

LES CLUBS 4-H DU QUÉBEC INC.**NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 MARS 2022****2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)****Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les principales estimations portent sur la provision pour créances douteuses, la valeur nette de réalisation des stocks.

Instruments financiers*Instruments financiers*

L'organisme évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

3. PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS

Pour la présentation des états financiers, les annexes D à J fournissent des renseignements concernant des projets spécifiques.

Les produits et les charges inscrits dans ces annexes sont déjà inscrits aux résultats et aux annexes A à C.

LES CLUBS 4-H DU QUÉBEC INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2022

4. DÉBITEURS

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Comptes clients	56 629 \$	270 131 \$
Provision pour créances douteuses	<u>-</u>	<u>(150)</u>
	56 629	269 981
Taxes de vente à recevoir	2 572	-
Placements Loisirs, à recevoir	-	71 449
Subventions à recevoir	325 024	96 624
Autres débiteurs	<u>-</u>	<u>1 651</u>
	<u>384 225</u> \$	<u>439 705</u> \$

5. EMPRUNT BANCAIRE

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Marge de crédit, d'un montant initial de 40 000 \$, sans intérêt, sans remise mensuelle, renouvelable en décembre 2023.		
Si l'organisme rembourse 30 000 \$ avant décembre 2023, le gouvernement fédéral assurera le solde du prêt et la société inscrira à ses produits l'excédent qui ne sera pas remboursé.		
Depuis le 31 mars 2021, l'organisme a diminué la marge de crédit disponible du montant qui devrait être payé en décembre 2023. Toutefois, la banque de l'organisme n'annulera pas le prêt avant l'échéance du prêt	<u>10 000</u> \$	<u>10 000</u> \$

6. CRÉDITEURS

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
Comptes fournisseurs et frais courus	73 519 \$	96 856 \$
Salaires et vacances courus à payer	44 597	23 081
Retenues à la source	24 469	11 415
Taxes de vente à remettre	<u>5 356</u>	<u>735</u>
	<u>147 941</u> \$	<u>132 087</u> \$

LES CLUBS 4-H DU QUÉBEC INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2022

7. APPORTS REPORTÉS

	<u>Solde au début</u>	<u>Apports</u>	<u>Utilisation</u>	<u>Solde à la fin</u>
Forme ta vie	55 883 \$	116 886 \$	120 484 \$	52 285 \$
M'îles Lieux en forme	34 192	89 644	82 352	41 484
Projet de valorisation - Concertations locales	9 347	-	9 347	-
MÉES - Biodiversité en mouvement - MÉES	49 000	-	23 755	25 245
PADF - Ville de Laval	54 029	11 742	11 742	54 029
DSP Laval - Projet Brigade COVID	60 000	587 186	249 184	398 002
DSP Laval - Projet Grandir en nature	40 000	8 000	44 581	3 419
DSP Laval - Projet Attention enfant en mouvement	20 000	-	7 108	12 892
Formation DAFA	-	4 103	-	4 103
	<u>322 451 \$</u>	<u>817 561 \$</u>	<u>548 553 \$</u>	<u>591 459 \$</u>

8. SOMMES ASSUJETTIES À DES RESTRICTIONS

L'organisme cède la propriété de 20% des dons admissibles à Placements Loisirs ainsi que 20% du revenus d'appariement reçu en vertu de ce programme à Desjardins Gestion de patrimoine. Ces montants ne figurent pas dans l'actif de l'organisme, car la propriété et la gestion ont été cédées à Desjardins Gestion de patrimoine pour une période minimale de 10 ans.

Au 31 mars 2022, la juste valeur marchandes des sommes cédées à Desjardins Gestion de patrimoine s'élève à 73 458 \$.

9. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques financiers

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels l'organisme est exposé au 31 mars 2022 sont détaillés ci-après.

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2022

9. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses comptes fournisseurs.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes clients.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Il effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. L'organisme n'exige généralement pas de caution.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

10. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2021 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2022.

LES CLUBS 4-H DU QUÉBEC INC.**RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022**

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
ANNEXE A - SUBVENTIONS		
La Direction du sport, du loisir et de l'activité physique du ministère de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche:		
- Fonctionnement	93 024 \$	130 960 \$
- Projet Biodiversité	23 755	35 000
Ville de Laval	179 321	19 021
Emploi d'été - Canada	10 864	-
Programme NovaScience	-	20 905
Subvention salariale d'urgence	<u>39 071</u>	<u>99 952</u>
	<u>346 035 \$</u>	<u>305 838 \$</u>
ANNEXE B - ENTENTES DE SERVICES		
Aide à la culture forestière	85 000 \$	85 000 \$
Centraide	-	14 939
Ville de Laval	46 383	120 717
Mûles lieux en forme	-	32 879
Regroupements locaux de partenaires	-	59 971
Brigade COVID locale et régionale	239 300	-
Autres	<u>225 768</u>	<u>97 566</u>
	<u>596 451 \$</u>	<u>411 072 \$</u>
ANNEXE C - SALAIRES ET CHARGES SOCIALES		
Administration	122 857 \$	71 987 \$
Naturalistes, animateurs et agent de développement	63 383	69 756
Salaires attribués à des projets spécifiques (Biodiversité, chenilles, FTV, Ville de Laval, Aide à la culture forestière)	<u>493 544</u>	<u>144 344</u>
	<u>679 784 \$</u>	<u>286 087 \$</u>

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
ANNEXE D - PROJETS FORME TA VIE		
FORME TA VIE - REVENUS		
Ministère de la famille (Entente de service)	-	35 340 \$
Centraide	-	9 936
Regroupement lavallois pour la réussite éducative	-	361
Ville de Laval	113 491	19 021
Autres	6 993	24 270
	<u>120 484</u>	<u>88 928</u>
FORME TA VIE - CHARGES		
Frais de coordination	46 531	16 872
Frais d'administration	13 232	8 462
Frais associés aux actions	60 721	63 594
	<u>120 484</u>	<u>88 928</u>
PROJETS FORME TA VIE - BÉNÉFICE NET	<u>-</u> \$	<u>-</u> \$
ANNEXE E - PROJETS MÎLES LIEUX EN FORME		
MÎLES LIEUX EN FORME - REVENUS		
Ministère de la famille	-	35 400 \$
Ville de Laval	75 771	-
Autres	6 581	(2 521)
	<u>82 352</u>	<u>32 879</u>
MÎLES LIEUX EN FORME - CHARGES		
Frais de coordination	43 736	18 692
Frais d'administration	13 043	6 681
Frais associés aux actions	25 573	7 506
	<u>82 352</u>	<u>32 879</u>
PROJETS MÎLES LIEUX EN FORME - BÉNÉFICE NET	<u>-</u> \$	<u>-</u> \$

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

ANNEXE F - PROJETS BRIGADE COVID LAVAL

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
PROJETS BRIGADE COVID LAVAL - REVENUS		
Centre de bénévolat et Moisson Laval (Fonds COVID-Québec)	201 397 \$	-
DSP de Laval	-	-
SSUC	9 884	-
Autres	<u>37 903</u>	<u>-</u>
	<u>249 184</u>	<u>-</u>
PROJETS BRIGADE COVID LAVAL - CHARGES		
Salaires et charges sociales	179 015	-
Personnes-ressources	12 005	-
Application et logiciels	441	-
Déplacements	11 244	-
Formation	816	-
Fournitures de bureau	741	-
Frais de gestion	23 900	-
Frais de promotion et de communication	2 623	-
Fournitures informatiques	8 864	-
Matériel pour les agents	1 944	-
Télécommunications	<u>7 591</u>	<u>-</u>
	<u>249 184</u>	<u>-</u>
PROJETS BRIGADE COVID LAVAL - BÉNÉFICE NET	<u><u>-</u></u> \$	<u><u>-</u></u> \$

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

ANNEXE G- PROJETS MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DE L'INNOVATION

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
PROJET CHENILLES - ESPIONNES - REVENUS		
Suvention Nova-Sciences	- \$	20 905 \$
Contribution du Mouvement 4-H	-	6 909
Contribution de partenaires	-	8 500
	<u>-</u>	<u>36 314</u>
PROJET CHENILLES - ESPIONNES - CHARGES		
Salaires et charges sociales	-	16 281
Frais de séjour	-	3 208
Matériel et fournitures	-	699
Personnes ressources	-	16 126
	<u>-</u>	<u>36 314</u>
PROJET CHENILLES - ESPIONNES - BÉNÉFICE NET	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>

ANNEXE H- PLACEMENTS LOISIRS

PRODUITS

Revenus d'appariement	41 657 \$	71 449 \$
Dons	<u>13 525</u>	<u>20 921</u>
	55 182	92 370

CHARGES

Salaires et charges sociales	<u>13 525</u>	<u>20 921</u>
------------------------------	---------------	---------------

PLACEMENTS LOISIRS - BÉNÉFICE NET

	<u>41 657 \$</u>	<u>71 449 \$</u>
--	------------------	------------------

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2022

ANNEXE I- PROJETS BIODIVERSITÉ EN MOUVEMENT

	<u>2022</u>	<u>2021</u>
PROJETS BIODIVERSITÉ EN MOUVEMENT -REVENUS		
Subvention - Direction du loisir	23 755 \$	35 000 \$
Contribution du Mouvement 4-H	38 528	29 746
Contribution des partenaires	-	24 400
	<u>62 283</u>	<u>89 146</u>
PROJETS BIODIVERSITÉ EN MOUVEMENT -CHARGES		
Salaires et charges sociales	51 072	14 500
Services professionnels	6 211	64 646
Coordination et frais de gestion	5 000	10 000
	<u>62 283</u>	<u>89 146</u>
PROJETS BIODIVERSITÉ EN MOUVEMENT - BÉNÉFICE NET	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>

ANNEXE J - PROJETS FIDUCIE CONCERTATIONS LOCALES

FIDUCIE CONCERTATIONS LOCALES - REVENUS		
Centraide	-	85 425 \$
Direction Santé publique de Laval	-	50 000
	<u>-</u>	<u>135 425</u>
FIDUCIE CONCERTATIONS LOCALES - CHARGES		
Frais d'administration	-	5 089
Jeun'est en forme	-	25 500
Petit Chomedey	-	25 664
Forme ta vie	-	16 982
Marigot en forme	-	45 826
VizAxiom	-	16 364
	<u>-</u>	<u>135 425</u>
FIDUCIE CONCERTATIONS LOCALES - BÉNÉFICE NET	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>